



L'ÉCOLE - C'EST NOTRE AFFAIRE

3

Mise à jour du **CCCSO** – 2016

Le 10 juin 2016

Le financement de l'éducation publique

Les membres et les substituts du CCCSO se sont réunis récemment lors d'une session de mise à jour et de planification. Nous avons examiné, entre autres, une analyse effectuée par notre chercheur, Paul O'Donnell, sur la situation des compressions dans le système de l'éducation.

Le financement opérationnel de vingt-neuf conseils scolaires de l'Ontario sera sabré l'année prochaine avec des coupures de l'ordre de 6,4 millions en ce qui concerne le Conseil scolaire de district de Toronto et de 1,2 million en ce qui a trait à Hamilton Wentworth. Quant aux conseils scolaires de Grand Rivière et de Lakehead, il s'agit de compressions de 10 % chacun, sur deux ans.

L'enseignement spécialisé sera durement touché alors que les sommes consacrées à ce secteur seront moindres dans 25 conseils scolaires. Les conseillers scolaires de l'Ontario suppriment des emplois pour tenter de répondre à l'obligation de déposer des budgets équilibrés.

Nous devons lutter contre ces compressions aux niveaux provincial et local. Nous sommes à préparer une campagne qui se penchera sur les lacunes dans la formule de financement. Sans fonds supplémentaires, notre capacité à fournir des environnements d'apprentissage sécuritaires et propices aux élèves est entravée et la prochaine ronde de négociation sera du pareil au même. Nous avons l'intention de déployer cette campagne à l'automne.

Cette semaine, Terri Preston, présidente du CCCSO, a assisté à une réunion avec le ministère des Services à l'enfance et à la Jeunesse et le ministère de l'Éducation de l'Ontario. Il y a un décalage important dans la relation entre le financement de l'enseignement spécialisé et la transition des élèves souffrant de troubles du spectre autistique dans le système scolaire et les programmes de thérapie d'intervention comportementale intensive (ICI). Toutes les parties prenantes présentes à la réunion ont soulevé la nécessité d'accroître le personnel et le perfectionnement des compétences dans les méthodes d'analyse comportementale appliquée (ACA). Nous partagerons les diapositives présentées par le ministère lorsque nous les aurons.

NPP no. 159 : collaboration professionnelle

Vous devriez avoir reçu un exemplaire de la Note de politiques/programmes (NPP) no. 159. Veuillez la lire attentivement. Ce document est le point de départ pour veiller à ce que

notre effectif soit considéré comme des membres de l'équipe de l'éducation. Nous vous encourageons donc à en prendre connaissance et à les utiliser lors des réunions patronales-syndicales.

Posez des questions :

- Qu'est-ce que cela signifie quant à la façon dont le perfectionnement des compétences sera livré?
- Quel rôle vos membres jouent-ils dans l'élaboration des plans de sécurité de l'école et des réunions de transition?
- Quelles sont quelques-unes des pratiques exemplaires que nous devrions promouvoir?

Dans la dernière ronde de négociations, nous avons argué que nos membres devaient être entendus et considérés comme faisant partie de l'équipe scolaire. Ce document est l'outil dont nous nous servons pour insister sur une plus grande participation à titre d'importants membres de cette équipe.

Groupe de travail sur les prestations provinciales

Comme nous l'avons mentionné lors de notre dernière téléconférence, le SCFP a envoyé une lettre au CACS et à la Couronne demandant une prolongation de l'échéance du 1^{er} mai, ce que nous avons obtenu pour nous laisser suffisamment de temps pour examiner les données et pour effectuer un processus de diligence minutieux.

Nous avons en main les résultats du sondage et nous sommes à traduire la présentation afin de pouvoir la distribuer à toutes les sections locales. Au total, 11 473 questionnaires ont été remplis (un taux de réponse de 20,9 %). Si nous avons pu le faire parvenir rapidement aux membres, c'est en grande partie en raison du travail que vous avez effectué jusqu'à la dernière ronde de négociation. Communiquer rapidement avec les membres demeure une priorité absolue. Merci à vous tous d'avoir acheminé le sondage à votre effectif.

Nous avons remis des données spécifiques aux conseils scolaires en ce qui concerne le nombre d'EPT. Nous apprécions les efforts déployés par les dirigeants locaux pour en garantir l'exactitude. Nous pensons avoir maintenant en main toutes les données nécessaires. Si vous n'avez pas encore répondu, nous assurerons un suivi car il est essentiel que nous obtenions cette information avant la fin du mois de juin.

Si vous croyez que des erreurs se sont glissées au chapitre du nombre d'EPT ayant été rapporté à votre conseil scolaire, veuillez communiquer avec Paul O'Donnell (podonnell@cupe.ca) et avec votre employeur pour entamer la discussion sur la différence. Si la situation ne se règle pas, nous demanderons l'aide du CACS et du ministère.

Il semble que dans un certain nombre de rapports, les employeurs ont omis d'inclure les instructeurs. Tous les postes de l'unité de négociation devraient être comptabilisés.

Mise à jour sur la convention collective

Nous cherchons par l'entremise du CACS à corriger un certain nombre de problèmes découlant de la mise en œuvre de l'accord central.

Notre comité interne est composé de Chris Wilson, Sylvain Piché, Tammy Graham, Terri Preston et Jim Morrison. Jim a demandé au permanent syndical de formaliser les plaintes, en utilisant le formulaire qui se trouve à l'accord central. Les différends que nous avons résolus à ce jour l'ont été grâce à des discussions et une approche moins formelles. Mais, il est clair que, parfois, les conseils scolaires ne réagissent pas à cette approche et nous devons fort probablement porter ces cas en arbitrage.

Nous sommes à fixer une réunion initiale du CACS et de notre comité pour rationaliser le processus et pour s'entendre sur une compréhension commune du genre de litige qui sera déterminé comme étant un différend central plutôt que local.

L'Article C 4.14 (Délais) stipule :

« En ce qui concerne les différends qui surviennent pendant les jours sans enseignement (les mois d'été, le congé de Noël et la relâche du mois de mars), les délais seront automatiquement prolongés » (trad.) Par conséquent, même s'il demeure important que vous nous fassiez parvenir l'information portant sur les différends le plus rapidement possible, nous pouvons déroger à ces délais pendant l'été.

Quatre unités de négociation n'ont pas encore terminé leur négociation locale.

Table provinciale sur la santé et la sécurité

Nos représentants en matière de santé et sécurité ont participé à une table provinciale conjointe avec les enseignants et d'autres syndicats. Le comité s'est réuni à deux reprises en mai et a examiné des protocoles mis en place par le secteur hospitalier en ce qui concerne la violence en milieu de travail. Les représentants ont aussi étudié des moyens de normaliser les procédures d'établissement de rapports et des pratiques uniformes dans le partage de l'information avec le personnel en ce qui concerne des élèves ayant des antécédents de violence. Le comité a fixé des réunions mensuelles, de septembre à décembre.

Groupes de référence sur les classifications

Nous devons mettre en place les groupes de consultation sur la classification. Les groupes de référence ont été élus lors de notre conférence et les membres du comité communiqueront avec eux pendant une téléconférence qui devrait avoir lieu au cours des deux prochaines semaines. Nous sommes impatients de recevoir les commentaires de ces groupes alors que nous lançons nos campagnes ainsi que leurs apports sur les positions que nous devons adopter lors des réunions avec le CACS.

Groupes de travail provinciaux

Nous sommes à mettre en place les groupes de travail provinciaux. Jim et moi soumettrons des dates au CACS pour faire progresser les travaux. Il se peut que la première réunion ait lieu au début de l'été.

Nous remercions les sections locales qui nous ont transmis des informations sur l'ILT. Nous serons donc fin prêts une fois que la date de la première rencontre aura été fixée.

Prélèvement

Comme vous pouvez le constater, l'année sera très chargée. Lors de la dernière réunion, le comité a examiné nos finances. Une motion a été adoptée visant à réinstaurer le prélèvement volontaire. Nous vous ferons parvenir une lettre à cet effet la semaine prochaine.

Au nom du comité, nous vous souhaitons à tous un été sécuritaire et relaxant.

Le Comité de coordination des conseils scolaires ontariens (CCCSO) est un comité du SCFP-Ontario, représentant 55 000 membres à l'emploi des conseils scolaires dans toute la province.

www.cccso.ca
www.facebook.com/CUPEeducationworkers
Twitter : @osbcc

AA:gb/sepb491